



PRÉFET
DE VAUCLUSE

Liberté
Égalité
Fraternité



pass COVID-19
vaccinal

Quand faire mon rappel pour avoir un certificat de vaccination valide ?

-  J'ai reçu 2 doses de vaccin. → Je dois faire mon rappel au plus tard **7 mois** après la deuxième injection.
-  J'ai eu le Covid-19 et j'ai reçu une dose de vaccin. (AstraZeneca, Pfizer, Moderna). → Je dois faire mon rappel au plus tard **7 mois** après mon injection.
-  J'ai reçu une dose de vaccin. Puis j'ai eu le Covid-19 plus de 15 jours après l'injection. → Je dois faire mon rappel au plus tard **6 mois** après mon infection, soit la durée du certificat de rétablissement.
-  J'ai reçu 2 doses de vaccin. Puis j'ai eu le Covid-19. → Je peux utiliser mon certificat de rétablissement jusqu'à 6 mois après mon infection. Je peux faire mon rappel à partir de **3 mois** après mon infection.
-  J'ai eu le Covid-19. J'ai reçu une dose de Janssen après mon infection. → Je dois faire mon rappel au plus tard **2 mois** après mon injection.

À compter du 15 février 2022 :
pour les plus de 18 ans et 1 mois,
la durée entre la dernière injection
(ou la dernière infection)
et la dose de rappel
sera réduite à 4 mois.

PAS DE RAPPEL VACCINAL

Le pass vaccinal
n'est plus valable.

QR code
invalide.



Pour connaître la date
de mon rappel vaccinal :
<https://monrappelvaccinocovid.ameli.fr>